



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 9 juillet 2018 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Daniel Racette, Alain Poissant et madame Annie Lussier.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Félix Champagne-Picotte était présent. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. **LÉGISLATION**
 - 6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018
 - 6.2 Adoption de la modification de la séance ordinaire du mois d'août
7. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 7.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
8. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 8.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller M. Daniel Racette
9. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Comité de la gestion de la sécurité publique – Le conseiller M. Gaétan Boulerice
 - 9.2 Embauche d'un pompier permanent à temps partiel
 - 9.3 Prolongation de la période probatoire d'un pompier permanent à temps partiel
 - 9.4 Prolongation de la période probatoire d'un aspirant pompier à temps partiel
 - 9.5 Prolongation de la période probatoire d'un lieutenant éligible pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard
 - 9.6 Prolongation de la période probatoire de deux lieutenants éligibles pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard
 - 9.7 Autorisation à la Direction générale d'aller en appel d'offre sur le site du SÉAO pour l'acquisition d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes
10. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 10.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le conseiller M. Alain Dumouchel
 - 10.2 Annulation du projet désignée par l'appel d'offre no 7052018 concernant la réfection de routes et d'une aire de stationnement en enrobé de bitumineux recyclé
 - 10.3 Octroi de contrat suite à l'ouverture des soumissions dans le cadre de l'appel d'offre no 3052018 pour des travaux de réfection de trottoirs
 - 10.4 Octroi d'un contrat pour la préparation des plans et devis de construction d'un débitmètre d'eaux usées
11. **GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL), DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET DES PARCS**
 - 11.1 Comité de la gestion des organismes à but non lucratif (OBNL), de la politique de la famille et des aînés et des parcs – La conseillère Mme Annie Lussier
 - 11.2 Autorisation à la Direction générale d'accorder une aide financière aux loisirs de Saint-Édouard pour la fête familiale
12. **GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - 12.1 Responsable de la gestion de l'aménagement du territoire – Le conseiller M. Marc Gaudreau
13. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - 13.1 Comité de la gestion de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information – La conseillère Mme Annie Lussier



No de résolution
ou annotation

14. GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD

14.1 Responsable de la gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller M. Gaétan Boulerice

15. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES

15.1 Responsable du comité des ressources humaines et affaires juridiques – Le maire M. Ronald Lécuyer

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. VARIA

17.1 Abrogation de la résolution numéro 17-12-185 et autorisation à la DG pour signer le protocole d'entente entre la Municipalité et Les loisirs de Saint-Édouard-de-Napierville

17.2 Octroi de contrat suite à une demande de prix pour le rapiéçage mécanisé et le colmatage de certaines rues

17.3 Octroi de contrat pour la réparation préventive de fissures sur certaines rues

17.4 Octroi de contrat suite à une demande de prix pour l'aménagement d'un corridor actif sur la rue Thibert et la place Normand

17.5 Autorisation à la Direction générale de procéder à une évaluation pour l'achat de véhicules moteurs pour la municipalité de Saint-Édouard

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-07-111 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 tel que présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	P	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

Une personne présente dans la salle

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC – Aucune question

6. LÉGISLATION

18-07-112 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018, avec la correction du proposeur à la résolution 18-06-102 par monsieur Alain Poissant.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

18-07-113 Modification de la date de la séance du mois d'août

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général sera en vacances à cette période ;

IL EST PROPOSÉ DE MODIFIER la date la séance ordinaire du 6 août au 13 août.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	P	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

7. FINANCES ET ADMINISTRATION

18-07-114 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la direction générale, en vertu du règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **118 755,18 \$**; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2018-07** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	Poste	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O			
# 5	Daniel Racette	P			
# 2	Gaétan Boulerice	O			
# 6	Alain Poissant	O			
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITE	✓
				ADOPTÉ A LA MAJORITE	
				REJETE	

8. GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller M. Daniel Racette

➤ Aucun commentaire.

9. GESTION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité de la gestion de la sécurité publique – Le conseiller M. Gaétan Boulerice

➤ Les pompiers ont dû sortir deux fois durant la fin de semaine du 1^{er} juillet afin de venir en aide à La Prairie et Saint-Constant.

18-07-115 Embauche d'un pompier permanent à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT la résolution 17-05-064 quant à l'affichage du poste à l'interne ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 17-06-080 concernant l'embauche de Maxime Fréchette à titre de pompier permanent à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Directeur du Département du service de la sécurité incendie ;

IL EST PROPOSÉ DE CONFIRMER l'engagement de monsieur Maxime Fréchette à titre de pompier permanent à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	Poste	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P			
# 5	Daniel Racette	O			
# 2	Gaétan Boulerice	O			
# 6	Alain Poissant	O			
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITE	✓
				ADOPTÉ A LA MAJORITE	
				REJETE	

18-07-116 Prolongation de la période probatoire d'un pompier permanent à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT la résolution 17-06-080 quant à l'embauche sous probation de monsieur Mathieu Arseneault comme pompier permanent à temps partiel ;

CONSIDÉRANT QU'UNE évaluation subséquemment à cette période de probation a été réalisée ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Directeur du Département du service de la sécurité incendie ;

IL EST PROPOSÉ DE PROLONGER la période probatoire de 12 mois supplémentaires ; **QU'UNE** évaluation du rendement soit réalisée **ET QU'UNE** recommandation soit formulée au Conseil municipal afin de réaliser son embauche permanente ou non.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	Poste	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O			
# 5	Daniel Racette	O			
# 2	Gaétan Boulerice	P			
# 6	Alain Poissant	O			
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITE	✓
				ADOPTÉ A LA MAJORITE	
				REJETE	

18-07-117 Prolongation de la période probatoire d'un aspirant pompier à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT la résolution 17-06-081 quant à l'embauche sous probation de monsieur Tommy Lussier comme aspirant pompier à temps partiel ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'UNE évaluation subséquentement à cette période de probation a été réalisée ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Directeur du Département du service de la sécurité incendie ;

IL EST PROPOSÉ DE PROLONGER la période probatoire jusqu'à la remise, dans un délai raisonnable, les documents suivants :

- Son diplôme d'études secondaires ;
- Le cours Pompier 1 ;

QU'UNE évaluation du rendement soit réalisée **ET QU'UNE** recommandation soit formulée au Conseil municipal afin de réaliser son embauche permanente ou non.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-07-118 Prolongation de la période probatoire d'un lieutenant éligible pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT la résolution 17-06-078 quant à l'embauche sous probation de monsieur Anthony Sztuka comme pompier éligible ;

CONSIDÉRANT QU'UNE évaluation subséquentement à cette période de probation a été réalisée ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Directeur du Département du service de la sécurité incendie ;

IL EST PROPOSÉ DE PROLONGER la période probatoire de 12 mois supplémentaires ; **QU'UNE** évaluation du rendement soit réalisée **ET QU'UNE** recommandation soit formulée au Conseil municipal afin de réaliser son embauche permanente ou non.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

Le conseiller Alain Poissant se retire de la séance ordinaire car il est impliqué dans la prochaine résolution.

18-07-119 Prolongation de la période probatoire de deux lieutenants éligibles pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE la résolution 17-06-078 concernant la nomination de messieurs Ian Dubuc et Alain Poissant à titre de lieutenant éligible pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Directeur du Département du service de la sécurité incendie ;

IL EST PROPOSÉ DE PROLONGER la période probatoire de messieurs Dubuc et Poissant jusqu'à l'obtention du diplôme de l'ONU (officier non urbain) pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

Le conseiller Alain Poissant revient prendre son siège.

18-07-120 Autorisation à la Direction générale d'aller en appel d'offre sur le site du SÉAO pour l'acquisition d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit établir un mode d'attribution du contrat sur la base du plus bas soumissionnaire conforme ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bénéficierait d'une plus grande visibilité en inscrivant son Appel d'offre sur le site du SÉAO (*Système électronique d'appel d'offres* du Gouvernement du Québec) ;

II EST PROPOSÉ DE MANDATER la Direction générale d'aller en appel d'offre sur le site du SÉAO pour l'acquisition d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

10.

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le conseiller M. Alain Dumouchel

➤ Aucun commentaire.

18-07-121 Annulation du projet désigné par l'appel d'offre numéro 7052018 concernant la réfection de routes et d'une aire de stationnement en enrobé bitumineux recyclé

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 18-05-077 - Autorisation à la Direction générale pour aller en appel d'offre sur le site du *Système de service électronique d'appel d'offres* pour des travaux de pavage ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a été en appel d'offres sur le site Internet du SÉAO le 30 mai 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général a procédé à l'ouverture des enveloppements des soumissionnaires le 14 juin 2018 à 10 heures 30 minutes en présence de Monsieur Paul Sarrazin de la firme Contact Cité, consultant mandaté pour le projet ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a procédé à l'ouverture des deux (2) offres soumises et qu'elle a reçu les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Prix soumis taxes incluses
Sintra Inc.	119 861,44 \$
Les Pavages Ultra Inc.	615 547,41 \$

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des offres déposées a été réalisée ;

II EST PROPOSÉ D'ANNULER le processus d'appel d'offre et d'octroi relatif à l'appel d'offre numéro 7052018 en conformité avec l'article 11 de la section A.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Alain Dumouchel	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-07-122 Octroi de contrat suite à l'ouverture des soumissions dans le cadre de l'appel d'offre numéro 3052018 pour des travaux de réfection de trottoirs

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 17-05-069 engageant la municipalité à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet d'aménagements d'un corridor actif dans le cadre du programme PIQM-MADA ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 18-05-078 - Autorisation à la Direction générale pour aller en appel d'offre sur le site du SÉAO pour des travaux de réfection de trottoirs ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a été en appel d'offres sur le site Internet du SÉAO le 30 mai 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général a procédé à l'ouverture des enveloppements des soumissionnaires le 14 juin 2018 à 10 heures en présence de Monsieur Paul Sarrazin de la firme Contact Cité, consultant mandaté pour le projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la soumission suivante :

Soumissionnaire	Prix soumis taxes incluses
Environnement routier NRJ Inc.	131 836,06 \$

CONSIDÉRANT QUE l'analyse de la proposition a été réalisée et qu'elle est conforme au devis ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le devis mentionne deux (2) possibilités de secteur à l'article 2 de la section B du document d'appel d'offre numéro 3052018 ;

II EST PROPOSÉ D'OCTOYER le contrat pour la réfection des trottoirs à l'entreprise *Environnement routier NRJ Inc.* tel que stipulé dans le formulaire de soumission pour les items numéro 1, 3, 4, 5 et 6 pour une somme totale de 64 614,98 \$ avant taxe **ET QUE** cette dépense soit payée via le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	Prénom	Statut	#	Statut	ABSENT (A) VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6	Alain Poissant	O	
# 3	Alain Dumouchel	P	Maire :			
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			
					ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	√
					ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
					REJETÉ	

18-07-123 Octroi de contrat pour la préparation des plans et devis de construction d'un débitmètre d'eaux usées

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 18-05-075 mandatant la firme *Tetra Tech* pour la réalisation de l'étude de caractérisation environnementale de type Phase 1 ;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires professionnels sont remboursés par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) ;

II EST PROPOSÉ D'OCTOYER le contrat pour la préparation de plans et devis de construction d'un débitmètre d'eaux usées sur la conduite de refoulement vers la station d'épuration des eaux usées pour un montant de 10 950 \$ avant taxes **ET QUE** cette dépense soit payée via le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	Prénom	Statut	#	Statut	ABSENT (A) VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6	Alain Poissant	O	
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :			
# 4	Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :			
					ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	√
					ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
					REJETÉ	

11. GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL), DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET DES PARCS

Rapport du responsable du comité de la gestion des organismes à but non lucratif (OBNL), de la politique de la famille et des aînés et des parcs – La conseillère Mme Annie Lussier

➤ Aucun commentaire.

18-07-124 Autorisation à la Direction générale d'accorder une aide financière aux loisirs de Saint-Édouard pour la fête familiale

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs de Saint-Édouard-de-Napierville organise une fête familiale à chaque année ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a donné un montant de 750 \$ pour cette activité depuis les trois (3) dernières années ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Direction générale d'accorder une aide financière de 750 \$ aux loisirs de Saint-Édouard **ET QUE** ces dépenses soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	Prénom	Statut	#	Statut	ABSENT (A) VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	P	# 5	Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6	Alain Poissant	O	
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :			
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			
					ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	√
					ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
					REJETÉ	

12. GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Rapport du responsable de la gestion de L'aménagement du territoire – Le conseiller M. Marc Gaudreau

➤ Aucun commentaire.

13. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information – La conseillère Mme Annie Lussier

➤ L'heure du conte a été un succès le 22 juin dernier. La prochaine activité sera un atelier de céramique qui sera tenu le 29 septembre prochain.



No de résolution
ou annotation

14.

GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD

Rapport du responsable du comité de gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller M. Gaétan Boulerice

- Les travaux exécutés durant la fin de semaine n'ont fait l'objet d'aucune plainte des citoyens.

15.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapport du responsable du comité des ressources humaines et affaires juridiques – Le maire M. Ronald Lécuyer

- La prochaine rencontre aura lieu le 12 juillet à 13 h.

16.

PÉRIODE DE QUESTIONS – Aucune question.

17.

VARIA

18-07-125 Abrogation de la résolution numéro 17-12-185 et autorisation à la direction générale pour signer le protocole d'entente entre la Municipalité et Les loisirs de Saint-Édouard-de-Napierville

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité travaille en collaboration avec le comité des loisirs pour l'utilisation et l'entretien des infrastructures de parc située sur la rue de l'École ;

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente entre la Municipalité et le comité des loisirs doit être reconduit à chaque année afin d'établir les niveaux de responsabilité et les rôles à jouer de chacun des organismes ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le protocole d'entente entre la Municipalité et Les loisirs de Saint-Édouard-de-Napierville ; **QUE** le protocole d'entente fasse partie intégrante de cette résolution ; **ET QUE** le directeur général – secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Édouard le protocole d'entente convenu entre les parties.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-07-126 Octroi de contrat suite à une demande de prix pour le rapiécage mécanisé et le colmatage de certaines sections de rues

CONSIDÉRANT les besoins annuels en rapiécage mécanisé et colmatage de certaines sections de rues ;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de prix a été transmise à deux entreprises le 9 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE L'Équipe Marcil inc. a été la seule entreprise à répondre à la demande de prix ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission soumise est conforme et reflète les évaluations monétaires établies par la Direction générale ;

II EST PROPOSÉ D'OCTOYER le contrat pour le rapiécage mécanisé et le colmatage de certaines sections de rues à l'entreprise L'Équipe Marcil inc pour une somme totale de 21 330 \$ avant taxes **ET QUE** cette dépense soit payée via le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-07-127 Octroi de contrat pour la réparation préventive de fissures sur certaines sections de rues

CONSIDÉRANT QUE des fissures sont apparues sur certaines sections de rues, et ce, suite au dégel ;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de prix a été transmise à l'entreprise L'Équipe Marcil inc. ;

II EST PROPOSÉ D'OCTOYER le contrat pour la réparation de fissures sur certaines sections de rues à l'entreprise L'Équipe Marcil inc. pour une somme totale de 6 225 \$ avant taxe **ET QUE** cette dépense soit payée via le budget de fonctionnement.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	P	Maire :	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :	O	REJETE	

18-07-128 Octroi de contrat suite à une demande de prix pour l'aménagement d'un corridor actif sur la rue Thibert et la place Normand

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont couverts par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalités amies des aînés Volet 2.5 (PIQM-MADA) ;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de prix a été transmise à deux entreprises le 9 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE *L'Équipe Marcil inc.* a été la seule entreprise à répondre à la demande de prix ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission soumise est conforme et reflète les évaluations monétaires établies par la Direction générale ;

II EST PROPOSÉ D'OCTOYER le contrat d'aménagement d'un corridor actif sur la rue Thibert et la place Normand à l'entreprise *L'Équipe Marcil inc.* pour une somme totale de 19 775 \$ avant taxes **ET QUE** cette dépense soit payée via le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-07-129 Autorisation à la Direction générale de procéder à une évaluation pour l'achat de véhicules moteurs pour la municipalité de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard dispose de véhicules vieillissants pour effectuer ses travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard souhaite acheter deux nouveaux véhicules, soit un camion 6 roues dompeur et un autre véhicule pour l'inspection ;

IL EST PROPOSÉ DE MANDATER messieurs Ronald Lécuyer, Alain Dumouchel et Daniel Racette afin de procéder à une évaluation des différents véhicules.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	


18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18-07-130 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20 h 47.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	


Ronald Lécuyer
Maire


Félix Champagne-Picotte, urbaniste
Directeur général et secrétaire-trésorier